

LIGUE REGIONALE DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

COUPE REGIONALE INTERCLUBS – JUNIORS 1 ET MOINS (compétition conjointe avec celle du département) SAMEDI 20 JUILLET 2019 CHEMILLE

| | | |
|---|--|---|
|  | ORGANISATION : Récompenses : Ligue Régionale Secrétariat : Ligue Régionale Comité Dépt 49 + club local | BASSIN : 25 M X 5 |
|  | Catégories d'âge : 2004 et plus pour les filles, 2003 et plus pour les garçons | Nota : depuis la saison sportive 2018/2019, les nageurs (ses) nés en 2009, et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, pass'sport de l'eau et le pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace ExtraNat. |
|  | Proposition sur www.extranat.fr Du jeudi 11 Juillet au Jeudi 18 Juillet | TARIF : 17.00 € par équipe |
| Aucun engagement ne sera accepté sur le bord du bassin. Aucun hors course | | |

PROGRAMME :

| 1 ^{ère} REUNION | 2 ^{ème} REUNION |
|--|--|
| <i>Ouverture des portes : 9 h 15</i> <i>Début de l'épreuve : 10 h 00</i> | <i>Ouverture des portes : 13 h 45</i> <i>Début de l'épreuve : 14 h 30</i> |
| 200 Libre Dames/ Messieurs 100 4 Nages Dames/Messieurs 50 Libre Dames/Messieurs 4x100 4 Nages INDIV - Dames/Messieurs | Pass compétition 200 4 Nages Dames/Messieurs 100 Libre Dames/ Messieurs 50 Papillon Dames/Messieurs ENTRACTE 10 mn 50 Brasse Dames/Messieurs 50 Dos Dames/Messieurs 4 x 50 Libre Dames/Messieurs |

REGLEMENT

Chaque club, pour être classé doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

- Règle des transferts : un nageur transféré ou muté d'une activité hivernale vers un club d'été ne peut pas entrer dans 1 équipe interclub l'année de son transfert ou de sa mutation

CLASSEMENT

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN, les points de relais ne seront pas doublés. Un classement Féminin et masculin et général est publié. Les clubs ont la possibilité d'engager hors classement 1 équipe mixte (mixité sexe nageurs du même club) et une seule équipe par club.

Par ailleurs les équipes en mixité club pourront être composées sur place en cas de besoin (hors classement FFN).

RECOMPENSES

Une coupe aux 3 premières équipes filles et aux 3 premières équipes garçons

Une médaille à chaque nageur et nageuse des 3 premières équipes filles et garçons.